

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 16 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 du mois de juillet 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 07 juillet 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,  
Jean-Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Pierre BUERBA, Jean-Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Raphael BENOIT procuration à Anne-Laure JEAN BAPTISTE  
Jean-Philippe DELARUE  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Anne-Laure JEAN BAPTISTE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **13 juin 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **13 juin 2025** est approuvé à l'unanimité.

**REPRISE VOIRIE RUE BON RENCONTRE**

**(82-2025)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de sécuriser une partie de la rue Bon Rencontre.

Pour ce faire, l'entreprise SLTS propose de réaliser les travaux pour un montant de 16 250€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De valider le devis de l'entreprise S'TLS afin de réaliser les travaux de sécurisation de la rue Bon Rencontre pour le montant de 16 250€ HT.
- D'autoriser Mr le Maire à signer tous les pièces afférentes au dossier.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau